

CCE Extraordinaire du 15 janvier 2016

Plan A bis...si...

Tout d'abord le nouveau DGRH d'Air France **Mr Gateau** présente ses vœux aux élus et aux personnels d'Air France. Il précise ensuite l'objet de la réunion extraordinaire d'aujourd'hui :

« Nous avons senti la nécessité de sortir d'une situation de blocage, d'attente, d'embourbement, de confusion..Il y avait le sentiment d'un besoin d'une initiative pour retrouver une perspective et un dialogue social plus constructif, c'est l'objet de la réunion d'aujourd'hui... son but est de relancer une dynamique de discussion... Il n'y a pas de solutions magiques à tous les problèmes de l'entreprise mais des pistes à étudier, à discuter ... sous le regard des salariés qui attendent de leurs représentants et de la direction des solutions pour avancer... Notre volonté est d'établir un compromis équilibré. Aucune catégorie PNT, PNC, PS ne peut être exonérée de l'effort collectif. Le calendrier des négociations doit être défini ensemble... mais l'horloge tourne ».

Après avoir présenté ses vœux **Frédéric Gagey** (PDG AF) présente son nouveau projet de développement : **« Notre Résultat d'Exploitation du Groupe Air France sera positif en 2015! Une évolution importante a été la baisse importante de la facture pétrole.**

Nous sommes une des plus grandes compagnies mondiales en termes de chiffre d'affaires mais pas assez rentable. Mais le contexte favorable du moment nous permet d'envisager un projet de croissance plus ambitieux pour 2017, accompagné d'un effort partagé de réduction de nos coûts plus progressif. Le Hub doit participer à la croissance et être le cœur de notre réseau, le court courrier doit défendre notre position de leader et nos parts de marché, la maintenance doit croître sur les segments à haute valeur ajoutée et renforcer sa performance pour le compte d'AF. Transavia doit, elle, répondre à la forte croissance du secteur Loisir. »

***Long Courrier :** (pour info 107 avions à l'été 2015)

	2017	2018	2019	2020
Capacité Long courrier.SKO	+2%	+2.5%	+2%	+2/3%
Flotte Long Courrier	104	106	107	109
...dont 787/A350	2	6	8	16

***Le moyen courrier Hub** soutiendra le développement du long courrier. Sa flotte A320 restera stable à 70 appareils jusqu'en 2020.

***Le court-courrier** stabilisera son offre pour atteindre l'équilibre en 2017.

***Transavia :**

	2016	2017	2018	2019	2020
Flotte Transavia	26	31	34	37	40

F. GAGEY: **« Les investissements nets pour Air France dépasseront 1 milliard €**

La stratégie marketing va continuer à se développer : nouveau service Affaire sur 3 lignes, WIFI en test sur le MC et sur toute la flotte LC d'ici 2020, rénovation de salons Business, re-design du Hub en partenariat avec ADP, agilité de notre programme, nouvelle organisation et renforcement de nos partenariats. Air France c'est : 1,4 % du PIB national, plus de 300 000 emplois directs et indirects. Nous demandons plus de soutien des pouvoirs publics. »

G. GATEAU : « *Pour les pilotes nous voulons ouvrir rapidement des négociations sur les thèmes de : l'emploi pilotes (reprise des embauches possible dès 2017), **avancement des carrières**, développement de Transavia, accord de périmètre, arrivée des B787 et A350, réduction des coûts à l'heure de vol, flexibilité...*

Pour les PNC, l'accord collectif en vigueur prendra fin à octobre 2016. Nous souhaitons entamer des négociations dès l'été 2016 sur : les règles d'utilisation CC et MC, rémunération, carrières, temps de travail, mais aucune embauche avant 2020. Un nouvel accord pourrait permettre d'accélérer les promotions. Les sureffectifs seront eux résorbés par des départs volontaires.

Pour les Personnels au Sol, aucun départ contraint jusqu'au 30 juin 2018 sous condition d'acceptation de mobilité lorsqu'elle est nécessaire. Un Plan Départ Volontaire sera présenté aux instances pour la période 2016/Avril 2017, poursuite du plan de productivité Perform.

Pour tout le personnel : versement dès 2016 de primes d'intéressement et de participation au titre de l'activité 2015. »

POUR SUD AERIEN :

Après plusieurs mois d'annonces de suppressions massives d'emplois, la direction nous annonce aujourd'hui vouloir entamer un virage stratégique vers un plan de croissance en 2017, à l'opposé de l'attrition jusqu'alors décrétée par nos dirigeants. **Mais avec toujours plus d'efforts pour les salarié(e)s !**

Ce nouveau plan resterait conditionné à la signature d'accords. Si la direction revient avec un même modèle de négociations, l'échec est assuré. Or le schéma proposé qui vise à catégoriser les mesures (développement de l'emploi pour certains mais pas pour d'autres, accélération des promotions uniquement pour les PNC, avancement de carrière uniquement pour les PNT, ...) n'a qu'un seul but : diviser le personnel d'Air France. **Seul l'emballage change mais la procédure reste la même.**

Concrètement pour l'instant rien ne change: 2016 n'est pas évoqué (1000 suppressions d'emplois), la saisonnalité est imposée au HUB, poursuite de l'externalisation à la maintenance, des escales de province toujours visées, et baisse générale des effectifs Air France. **Il s'agit donc encore d'augmenter la charge de travail en diminuant les effectifs. Pour les PNC des carottes sont proposées pour faire passer la pilule : travailler encore plus, avec PDV et gel des embauches. Au sol la direction annonce qu'il n'y aura pas de licenciements que si les agents acceptent la mobilité. En clair il s'agit de liquider les escales de province.**

La question des augmentations de salaires est réduite aux versements aléatoires de primes (intéressement et participation) alors que la rémunération horaire des agents a fortement baissé depuis Transform 2015.

Pour rappel à l'été 2015, nous avions 107 avions long courrier. Ce plan de « croissance » rétablit à peine la taille de notre flotte en 2019. **Seule Transavia se développe réellement, avec ses emplois et ses conditions de travail précarisés.**

Si la forme du discours change un peu, le fond reste le même. Il sera nécessaire de rester tous ensemble mobilisé(e)s pour nos emplois, nos salaires et nos conditions de travail.

SUD Aérien revendique un statut unique des salariés de l'aérien pour toutes les catégories de personnel. Sud Aérien revendique un vrai plan de croissance Air France avec de l'emploi et des hausses de salaires !

SUD Aérien – BP 30 - 91551 PARAY VIEILLE POSTE CEDEX

Portable : 06.37.91.20.51 - Tél : 01.41.75.20.85 - Fax : 01.41.75.64.02 - E-mail : sudaf@wanadoo.fr

Site web : sud-aerien.org



Sud Aerien



@SudAerien